



Cérémonie des vœux 2016

Discours de Denis Masseglia
Président du CNOSF

Paris, le 7 janvier 2016

Bonsoir à toutes et à tous en ce début d'année 2016, Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une très cordiale bienvenue en cet amphithéâtre Nelson Paillou.

Je ne peux commencer ce discours sans rappeler que celui de l'an dernier se situait au lendemain des attentats de Charlie Hebdo. Comme cette année s'est terminée avec ceux encore dans tous les esprits du 13 novembre on ne peut malheureusement pas dire que 2015 fut un cru heureux et ce d'autant plus que le sport français y paya un lourd tribut avec la disparition de quelques-uns de ceux qui ont fait son histoire et qui apparaissent sur l'écran. Tous ces amis nous manquent aujourd'hui et nous pensons à eux très fort en ce début d'année 2016.

Puisse son label d'année olympique lui permettre de rimer avec paix et fraternité afin que nous puissions célébrer le sport, élément d'épanouissement et de rapprochement entre les Hommes.

Je voudrais, pour commencer, saluer les différentes personnalités qui nous font le plaisir et l'amitié d'être présent ce soir : nos deux ministres, Patrick Kanner, Thierry Braillard. Je salue aussi les différents acteurs de Paris 2024.

De nombreux présidents de fédération sont présents et je souhaite leur dire toute mon estime pour le formidable travail que leurs fédérations accomplissent au service du sport et de ses pratiquants. Leur rôle sera encore essentiel en cette année de tous les défis sportifs et sociétaux.

Merci aussi à tous les autres, présents à titres divers, acteurs du mouvement sportif, partenaires, médias, ou tout simplement amis qui vous sentez concernés par la vie du CNOSF, ses projets, ses actions, ses ambitions.

Je souhaite commencer mon intervention par la perspective qui va le plus nous mobiliser cette saison, à savoir Rio et ses Jeux Olympiques et Paralympiques, et la terminer par celle qui est la plus excitante qu'il va nous être donné de vivre, et je veux évidemment parler de Paris 2024. Nous serons d'ailleurs plongés dans l'univers olympique dès le 12 février prochain avec l'ouverture des deuxièmes jeux olympiques d'hiver de la jeunesse qui se dérouleront à Lillehammer.

Par ailleurs nous aurons à vivre une grande fête sportive et populaire dans tout le pays qui aura à cœur de célébrer l'Euro 2016 et son équipe de football derrière laquelle nous serons évidemment tous en soutien.

Nos athlètes ont brillé lors des diverses compétitions internationales organisées en 2015, année de naissance des premiers Jeux européens, parfaitement organisés à Bakou et où la délégation française a fait forte impression. Au bilan général de l'année, avec 22 titres mondiaux dans les disciplines olympiques et 59 podiums notre pays a confirmé son potentiel de 8ème dans la hiérarchie olympique. Je ne parle ici que de potentiel même si c'est un indicateur important de l'objectif de médailles.

Il apparaît par contre très probable que la délégation qui sera conduite par Francis Luyce chef de mission battra notre record en termes d'athlètes qualifiés pour ces Jeux. Nous en sommes aujourd'hui à 77 quotas olympiques obtenus ce qui représente 171 athlètes et nous espérons tous que les tournois de qualification olympiques à venir seront favorables à nos couleurs, à commencer bien sûr par les volleyeurs, formidables vainqueurs de la ligue mondiale et du championnat d'Europe l'an dernier et qui sont à Berlin pour décrocher leur ticket olympique. On va avoir une pensée pour eux puisqu'ils vont affronter les Finlandais dans quelques instants après réussi parfaitement leur entrée en matière face aux champions olympiques russes. Ils symbolisent l'excellence de nos sports collectifs et nous leur souhaitons, à eux comme à leurs camarades du basket et aux handballeuses d'être de l'aventure brésilienne.

Ce bonheur, nous le souhaitons aussi aux sportifs des disciplines individuelles qui pour certains attendront jusqu'à mi-juillet pour savoir. Et puis le vendredi 5 août ce sera la cérémonie d'ouverture qui précèdera quinze jours de sport et de célébration à haute intensité.

Nous devons aussi être à même de répondre à l'attente que nous avons nous-mêmes créée à Londres avec un Club France ouvert, accueillant athlètes, familles, officiels, supporteurs, médias et grand public dans une ambiance à la fois empreinte de festivité et d'émotion. Nous y travaillons intensément, et nous sommes confiants pour délivrer un résultat à la hauteur de la qualité du site de la société hippique du Brésil. Ce sera aussi pour nous la possibilité d'exprimer un certain « made in France » d'autant plus que le Club France accueillera en son sein la candidature Paris 2024. Ce Club France sera donc un des principaux challenges de cette année 2016, à la fois pour nos équipes et pour nos relations extérieures. Nous ambitionnons qu'il soit perçu comme un enjeu de rayonnement international, au même titre que d'autres clubs nationaux, porte-drapeaux du tourisme ou de l'économie de leur pays.

Plus généralement, je souhaiterais terminer ce passage sur le haut niveau en souhaitant aussi le maximum de réussite à toutes celles et ceux qui vont défendre le maillot bleu sur tous les terrains de sport du monde, et ce quelles que soient leurs disciplines. Le sport de haut niveau français forme un tout solide et performant. Que tous ceux qui œuvrent pour qu'il en soit ainsi en soient félicités et remerciés.

Je voudrais faire aussi quelques commentaires sur le positionnement géographique du pôle olympique et sport de haut niveau du CNOSF à l'INSEP ; Il est et reste le pôle olympique et sport de haut niveau du CNOSF et son positionnement géographique ne doit pas nuire ni à l'identité ni à la stratégie du CNOSF. Ce positionnement a été souhaité et conduit par Jean-Luc Rougé, dont je salue ici l'action, et en collaboration avec le ministère et le Secrétariat d'Etat aux sports. Je sais que ce projet suscite quelques commentaires, comme à chaque fois d'ailleurs qu'une démarche originale est proposée et qu'elle n'a pas de référence pour se légitimer. Je voudrais rassurer les sceptiques, à défaut de les convaincre. C'est un challenge auquel il nous appartient de donner le maximum de chances de réussite, notamment dans la perspective immédiate des Jeux de Rio. Le temps viendra par la suite de l'analyse, d'un premier bilan et des possibilités d'évolution, tout cela avec le recul nécessaire lié à l'expérimentation. Merci encore une fois pour votre participation active et bonne chance à tous.

Vous savez tous qu'il est parfois des innovations auxquelles on n'adhère pas spontanément mais seulement après qu'elles aient démontré une certaine efficacité. Ce fut le cas pour le Club France de Londres dont je viens de parler et qui fait des émules tant au niveau national qu'international. Je crois que nous pouvons nous en réjouir de même que nous pouvons le faire de la semaine « Sentez-Vous Sport ». Notre semaine a servi de modèle à la semaine européenne du sport et le CNOSF a par ailleurs été choisi par les autorités françaises pour en être le coordonnateur. A travers les différentes animations organisées sur les 611 sites labellisés à travers le territoire, nous avons pu accueillir des millions de personnes et je l'espère fait de nouveaux émules.

La commission européenne qui fait confiance à notre savoir-faire en la matière a aussi accepté la proposition que nous lui avons faite de faire bénéficier de notre expérience d'autres comités olympiques européens. C'est la première fois qu'un projet de cette importance était présenté par le CNOSF aux instances européennes et nous pouvons être très fiers qu'il ait été accepté. A nous maintenant d'assurer cet engagement et permettre ainsi à la semaine européenne du sport d'avoir encore plus de capacités d'implantation dans chaque pays de l'Union.

En 2015 notre contribution aura été marquée par le colloque « Sport-Entreprises » dont le thème était la présentation de l'étude réalisée par le cabinet Goodwill Management avec le soutien de AG2R La Mondiale, pour le compte du CNOSF et du MEDEF. Cette étude avait pour but de quantifier les bienfaits d'une pratique régulière et appropriée des collaborateurs d'une entreprise pour eux-mêmes évidemment mais aussi pour l'entreprise, avec sa traduction en termes de compétitivité, et pour la société en général. Les résultats sont éloquentes, il nous faut les faire connaître car ils sont édifiants et ainsi convaincre chaque jour davantage du rôle que le sport peut avoir pour le monde économique, et pas seulement en termes de sponsoring ou d'association d'image. Je veux d'ailleurs saluer tous les partenaires de l'opération Sentez-Vous Sport, la MGEN, La Poste, Décathlon, Air France, Le Sport ça me dit et la Mutuelle des Sportifs, dont l'engagement montre bien tout l'intérêt que le concept représente. Je rajouterai bien sûr que l'événement Sentez-Vous Sport ne pourrait pas se dérouler sans l'implication des ministères des Sports, de l'Education et de la Santé, celles des Collectivités territoriales, en particulier de l'association des Maires de France et bien sûr du mouvement sportif, fédérations, ligues régionales, comités départementaux, CROS, CDOS et CTOS.

Merci à tous pour votre participation sans faille pour une cause de plus en plus nationale, merci en particulier à Françoise Sauvageot et Jean-Pierre Mougin, qui en assurent l'animation, et aussi ce que peu d'entre vous savent mais qui mérite d'être souligné, à tous les experts du monde de l'entreprise qui travaillent de manière volontariste depuis quelques années à nos côtés et qui permettent à Sentez-Vous Sport de progresser grâce à leurs conseils et analyses. L'implication de tous pour cet enjeu sociétal est aussi un atout pour montrer le rôle transversal du mouvement sportif français. Cet apport sociétal est aussi essentiel dans l'optique de l'héritage lié à la candidature Paris 2024.

Le Sport Santé c'est aussi savoir quel peut-être le type de sport vers lequel se diriger sur les conseils du corps médical. C'est l'idée qui prévaut à la mise en œuvre du Médicosport-Santé, avec le jeu de mots qui sied pour relier au mieux sport et santé et c'est le projet de la commission médicale du CNOSF pilotée par Alain Calmat en collaboration avec une cinquantaine de fédérations. C'est un beau projet qui va nous permettre d'élargir notre palette en matière de sport-santé et du sport pour chacun, cher à notre ami Alain. Je rajoute enfin que c'est d'autant plus approprié que notre ancienne ministre et médecin Valérie Fourneyron a porté un amendement dans le cadre de la loi santé instaurant la prescription d'activités physiques adaptées à finalités thérapeutiques, ou le Sporticament cher à la MGEN.

Je profite d'ailleurs de cette aparté médicale pour remercier l'encadrement médical des sportifs, trop peu souvent mis à l'honneur et dont pourtant le rôle est si important. Un merci particulier au médecin de l'équipe de France olympique, Philippe Le Van dont la disponibilité

et la compétence sont au service de tous, et je peux en témoigner. Au moment où les cas de dopage avérés, parfois cachés, font la Une des journaux, il est bon aussi de dire que l'encadrement médical est d'abord au service de la santé des athlètes et que jamais il ne doit la mettre en péril sous prétexte de performance.

L'année 2016 sera aussi l'occasion pour nous de mettre en place une organisation adaptée à la réforme territoriale qui fait passer de 24 à 13 le nombre de nos régions.

Les conséquences de cette réforme sur le mouvement sportif ne sont pas simplement organisationnelles ou administratives, elles touchent aussi et même souvent à l'emploi et au foncier. La résolution des différents cas prend du temps et nécessite une approche qui peut être spécifique à chaque fédération. C'est dans ce type de situation que le CNOSF peut et doit jouer son rôle de mutualisation et de conseil à ses membres. Le Vade-Mecum sur la réforme territoriale, établi par Jean-Michel Brun au bénéfice de tous, par l'intermédiaire d'une plateforme dédiée, a été l'objet de commentaires élogieux de votre part sur son utilité et son efficacité.

Par ailleurs engagé dans la conduite de la réforme des Statuts du CNOSF, adoptés très largement en cours d'année, et plus généralement dans sa mission de Secrétaire général, Jean-Michel n'a pourtant pas lésiné, ni sur son temps ni sur son engagement, pour répondre en personne aux sollicitations dont il a été l'objet de votre part. Je crois que chacun s'est senti ainsi mieux armé pour s'adapter aux contraintes imposées. Je veux indiquer toutefois que même avec la meilleure volonté du monde, il n'est pas toujours évident de mettre en œuvre quand on ne connaît pas totalement comment par exemple chaque nouvelle région va elle-même s'organiser sur le plan sportif. Il faut juste comprendre qu'on ne peut pas tout régler simplement en quelques mois et que ceux qui ont choisi de prendre le temps, limité tout de même, pour la mise en place de la réforme, l'ont fait avec le souci de la stabilité et de la pérennisation.

A titre personnel je ne peux pas cacher une certaine déception. Cette réforme territoriale aurait pu, aurait dû, être l'occasion d'une évolution de notre modèle sportif. Réforme aurait pu rimer avec décentralisation et par là même mise en place du principe de subsidiarité. Il n'en a rien été et c'est même à un renforcement du rôle de l'Etat à l'échelle des territoires que l'on a assisté. C'est dommage, grandement dommage car l'on a perdu ainsi une formidable opportunité de simplifier et humaniser le quotidien des associations.

Ce renforcement de l'administration doit nous interpeller car nous sommes d'ores et déjà confrontés à une forme d'*Überisation* des pratiques sportives à laquelle le mouvement sportif n'est pas forcément préparé. Et pourtant les signes avant-coureurs sont là, il n'y a pas de raison pour que nous soyons à l'abri de ce qui a bouleversé certaines professions bien établies, voire bien protégées. Tous les experts le disent, nous allons vers une économie où les Services vont représenter une part considérable de l'activité et ce sera pareil pour le sport. C'est une vraie préoccupation qu'il faut avoir et pour laquelle je crois important de définir un mode opératoire.

Au-delà de la nécessaire évolution de la gouvernance des clubs, des fédérations et plus généralement du sport, il nous faut très vite avec l'ensemble des parties prenantes réfléchir à une accélération de la diminution des contraintes, toujours promise mais jamais réalisée, sans quoi il y aura péril pour la vie associative, et pas simplement pour le mouvement sportif. Nous ne pouvons pas rester indifférents à ce phénomène et continuer comme s'il n'existait pas. Il faut à tout le moins revenir aux fondamentaux du club, à ce qui fait que des gens se rassemblent parce qu'ils ont un même idéal de vie. Par la pratique sportive au sein de l'association, qu'elle soit de loisir ou de compétition, on apprend le respect, de soi, des autres et de la règle, on se structure en fonction des autres et on vit le sport autrement que comme une simple consommation.

Laissons au club son identité, sa raison d'être, sa mission éducative et sociale sans vouloir obligatoirement qu'elle corresponde à des standards administratifs ou communicatifs qui ne font que rajouter des contraintes. Je dis à toutes les parties prenantes qu'il faut faire très attention et que la meilleure forme de reconnaissance du bénévolat serait celle de la cause

associative, fruit de l'envie des personnes d'être ensemble, autour d'un projet, celui de l'association.

La vie associative et par là même le bénévolat qui l'anime, sont en danger à force de devoir répondre à la commande publique alors que les seuls impacts d'éducation, de lien social, de santé et d'intégration de la pratique sportive au sein du club justifient plus que jamais le soutien public. Le club sportif est en danger, il faut le laisser vivre et prospérer en diminuant les contraintes. Il en va aussi de l'emploi car celui-ci est forcément en lien avec l'activité du club.

A propos d'emploi, je voudrais vous inviter tous à poursuivre votre effort de participation au COSMOS. Depuis deux ans et la prise en mains initiée par le CNOSF d'une nouvelle équipe dirigeante, le COSMOS a vu ses chiffres progresser de manière spectaculaire. Il est désormais indépendant financièrement et le nombre important de candidats pour l'élection au Conseil d'administration est révélateur d'une vitalité retrouvée. Bravo à toute l'équipe présidée par Philippe Diallo avec à ses côtés Jean-Pierre Mougins et André de Saint-Martin.

Corollaire de l'emploi, la formation ; celui qui maîtrise la formation maîtrise la qualité de l'activité et garantit le bon emploi. C'est aussi simple que cela et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui il est nécessaire de satisfaire les besoins en matière de filière de formation au travers des dispositifs existants, chacun faisant son choix suivant ses besoins.

J'entends que toutes les réponses ne sont peut-être pas aussi opérationnelles que l'on souhaiterait et nous nous devons de saisir l'opportunité que nous offre la démarche de simplification du Code du sport, qui sera lancée en 2016, pour réaffirmer la place des fédérations dans la formation, le perfectionnement et la certification de leurs cadres, et sous certaines conditions évidemment, notamment de complémentarité avec l'existant. Cela pourrait permettre en particulier d'apporter des solutions à la problématique des métiers nouveaux. C'est la clé d'une augmentation de l'emploi sportif car celle-ci ne peut se faire que si l'emploi correspond aux besoins de l'association et ceux-ci vont se transformer pour répondre davantage à la notion de services. Cette réforme de la formation est sans cesse évoquée, toujours repoussée. Le mouvement sportif participe à l'emploi, cause nationale, mais il pourrait le faire encore mieux si on allait jusqu'à lui faire confiance pour former, au moins en partie, celles et ceux dont il a besoin dans ses associations. Et en plus, c'est une réforme qui ne coûterait pas cher. Nous sommes donc non seulement prêts mais aussi désireux de la mettre en œuvre.

La vie associative doit être au cœur de nos préoccupations. La présence de ce point de vue de trois de nos représentants au sein du Conseil économique, social et environnemental est intéressante et sera sans aucun doute précieuse au vu des enjeux. Félicitations donc à Françoise Sauvageot nommée au titre du mouvement associatif, à Muriel Hurtis et Bernard Amsalem, nommés en tant que personnalités qualifiées.

J'en viens maintenant à la relation avec le ministère des Sports et le CNDS. Comme je suis souvent critique, essentiellement sur le système, pas sur les hommes, je souhaiterais commencer par remercier les ministres de l'attitude constructive qui a été la leur au cours de cette année 2015. Il y a peu en effet, le 3 novembre exactement, l'ensemble des fédérations réunies en congrès ici même avait fait part de sa préoccupation à la perspective d'un gel de crédits, appelé réserve de précaution, dont l'impact aurait pu concerner essentiellement les conventions d'objectifs. Les efforts conjugués du CNOSF et du ministère, en particulier de Patrick Kanner ont permis d'aboutir à une situation de protection des conventions d'objectifs fédérales et c'était très important en cette année olympique. Je voudrais aussi souligner dans cette requête où le CNOSF a été en première ligne, la très forte solidarité des fédérations, clé du succès final. Comme quoi quand on est unis et solidaires on se donne davantage d'atouts pour réussir.

Je voudrais souligner aussi que si le dossier olympique et CNDS n'avait pas très bien démarré, il a fort heureusement pris une très positive orientation au cours du dernier trimestre. Les deux ministres ont acté une règle de prise en charge des délégations sportives qui a le grand mérite de clarifier et garantir. La délégation olympique de RIO sera ainsi

intégralement prise en charge par le CNDS comme ce fut le cas par le passé et c'est heureux. Si l'on rajoute la loi sur les sportifs de haut niveau et professionnels portée par Thierry Braillard, votée à l'unanimité du Parlement, le pacte de performance qui offre à davantage d'athlètes de haut niveau les conditions d'accès à la performance tant sportive que sociale, les crédits du plan citoyen du sport, la démarche volontariste liée aux emplois service civique et plus récemment, l'éligibilité des équipements sportifs à la dotation des territoires ruraux et l'étalement sur l'olympiade de la fiscalité liée aux primes olympiques et paralympiques, il y aura eu incontestablement des réalisations au bénéfice du mouvement sportif au cours de cette année 2015. Dans un contexte de rigueur budgétaire, cela méritait d'être souligné et nous pouvons remercier nos deux ministres pour leur action.

J'ai toujours précisé qu'il fallait bien distinguer les Hommes et le Modèle. Etre critique à l'égard du second peut aller aussi avec la reconnaissance du mérite des premiers.

Il ne peut y avoir de sport français performant sans que les sportifs aient les conditions de perfectionnement et d'épanouissement les plus adaptées. C'est donc aussi le sens de cette action que je souhaite saluer, nos sportifs s'impliquent, ils sont au cœur du dispositif et il est remarquable de voir leur réceptivité à chaque fois que l'on fait appel à eux. Merci et bravo à la Commission des athlètes de Haut Niveau du CNOSF, à ses co-présidents Isabelle Severino et Tony Estanguet, à ses membres pour tout le travail effectué. Comme parallèlement l'association des Olympiens, réactivée par Guy Drut et pilotée désormais par Edgar Grospron trouve son rythme de croisière, nous sommes avec un dispositif Athlètes proche du CNOSF et prêt à se mobiliser pour les bonnes causes.

Cet aspect de mobilisation est essentiel car le CNOSF, souvent sollicité, très souvent même, ne peut pas faire sans l'implication et l'engagement de ses membres, de ses commissions et de ses structures déconcentrées.

Je voudrais ici saluer le travail des CROS, des CDOS, des CTOS et de la commission territoriale au bénéfice des actions nationales. Je sais que, comme les fédérations, ils sont préoccupés par la mise en place de la réforme territoriale. Une feuille de route a été tracée, le planning est établi et les échéances arrêtées. Tout le dispositif a été entériné à l'unanimité par le Conseil d'administration du CNOSF et chacun sait ce qu'il a à faire. Je sais, nous savons, que la gouvernance territoriale du CNDS est un sujet de préoccupation pour ceux qui siègent au sein des conseils d'administration. C'est pour cela aussi que je souhaite saluer la proposition faite par la commission des Territoires que la gestion des dotations CNDS à destination des CROS, CDOS et CTOS, soit désormais assurée par le CNOSF. Ce serait un progrès en matière de gouvernance et j'espère que nous allons ouvrir ce chantier avec les ministres pour aboutir sans tarder. Merci encore à toutes et à tous et à Jean-Pierre SIUTAT qui assure le pilotage du département sport et territoires.

Comme vous avez pu le constater, ce n'est pas l'activité qui a manqué en cette année 2015, et encore je n'ai pas mentionné d'autres secteurs, comme la recherche (suivez bien les évolutions du Bobsleigh français à Pyeongchang) ou la promotion du sport au féminin, avec notamment la deuxième édition des 24 heures du sport au féminin, qui laisseront en 2016 la place aux quatre saisons au féminin. La mobilisation des médias a conduit à passer de 7 à 15 % la proportion de reportages consacrés au sport féminin, comme quoi il s'agit d'abord de donner à chacun sa chance. C'est l'enjeu des partenariats médias que le CNOSF a initiés tant avec L'Équipe 21 qu'avec RMC et nous pouvons en voir directement les effets, ne serait-ce qu'avec la retransmission très fournie des Jeux européens de Bakou et celles très suivies actuellement des étapes de coupe du monde de biathlon. C'est un peu une victoire pour le CNOSF qui a investi pour cela, qu'il puisse y avoir aujourd'hui sur une chaîne gratuite une plus grande diversité de sports.

Je souhaite aussi adresser une très amicale pensée et tous mes vœux de bonne année 2016 à nos partenaires. Leur engagement tant financier que technique est précieux et l'aventure olympique est aussi quelque chose qui les concerne. Merci à la Française des

Jeux, à Allianz, BPCE, BMW, Lacoste et Odalys, à *L'Équipe* et RMC, et à la Maison du Café, en attendant Andros avec qui la signature est imminente. Avec un nouveau logo, récompensé par le prix du design stratégie, et une clarification des droits et devoirs, chacun a son territoire de communication, y compris au moment des épreuves olympiques. Ceci n'a pas toujours été simple à définir mais a néanmoins fini par aboutir grâce à la bonne volonté de tous les acteurs.

Voilà pour les actions, quant aux services liés à la communication, au marketing, à l'événementiel, au juridique et à l'administration de la maison CNOSF, eux aussi ont eu leur part de travail et je les en remercie collectivement. La tâche n'est pas facile car, sans augmenter les effectifs, il nous faut faire face à certaines demandes supplémentaires ou à des opportunités exceptionnelles comme celle de la candidature Paris 2024. Chacun le fait évidemment avec passion tellement l'aventure est exaltante mais ce n'est pas si évident que cela dans un contexte où il y a aussi de plus en plus de sollicitations extérieures et les missions régulières à assurer, y compris dans les relations internationales.

J'avais insisté l'an dernier sur les grands événements sportifs internationaux qui participent au rayonnement de notre pays et contribuent à démontrer un certain savoir-faire en la matière.

Les championnats du monde de cyclisme sur piste, les championnats du monde d'aviron, les championnats d'Europe de Basket ont été autant de succès organisationnels et c'est tant mieux. Cette année 2016 verra les championnats d'Europe de badminton, de Karaté, de football sport adapté, de tir à l'arc handisport et ceux de cyclisme sur route, les championnats du monde d'escalade, de squash féminin par équipe et bien sûr l'Euro de football qui mobilisera la France du 10 juin au 10 juillet. Puisse la nécessaire sécurité ne pas nuire à la fête que les supporters ont envie de célébrer, puisse le sport reprendre ses droits et puisse aussi cet événement se dérouler avec un Michel Platini réhabilité, lui qui a tant donné pour le football et pour cet Euro en France après avoir été le capitaine des bleus lors du succès mémorable de 1984. Un Euro réussi serait forcément un atout supplémentaire pour la candidature de Paris 2024.

Car nous y sommes, Paris est officiellement candidate depuis le 23 juin, à l'issue d'un processus méthodique qui a suivi la publication le 12 février de l'étude d'opportunités et les votes successifs et enthousiastes au sein de la Mairie de Paris et du Conseil régional Ile de France. Cela me donne l'occasion de saluer chaleureusement pour leur action la maire de Paris, Anne Hidalgo, cosignataire de l'acte de candidature ainsi que Jean-Paul Huchon, qui a présidé aux destinées de la région Ile de France durant dix-huit ans avant d'en céder la présidence à Valérie Pécresse qui a toujours fait valoir son soutien au projet.

L'Equipe PARIS 2024 s'est peu à peu constituée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public autour des deux co-présidents que sont Bernard Lapasset et Tony Estanguet. Avec Etienne Thobois comme directeur général elle comprend désormais une quarantaine de personnes qui travaillent dans des locaux adaptés situés au Boulevard Haussmann. Je suis très heureux que l'association de préfiguration ait pu être hébergée dans nos locaux durant quelques mois, je crois que c'était bien tant pour l'efficacité que pour la symbolique.

Le GIP PARIS 2024 est né et bien né, il est avec une gouvernance totalement novatrice puisque 55% des voix sont réservées aux représentants du mouvement sportif. Cette gouvernance qui est une première nous donne incontestablement des droits, elle nous crée aussi des devoirs au premier rang desquels doit figurer l'unité indispensable élément d'une future réussite. Nous y veillons tous. Guy Drut dont l'expérience en matière de candidature olympique et paralympique est incontestable, l'a affirmé au cours d'une intervention très solennelle en conseil d'administration du CNOSF. J'en profite pour saluer chaleureusement Jean-Claude Killy, désormais membre honoraire du CIO. Chacun est convaincu que la cause Paris 2024 est prioritaire sur tout et qu'il convient de s'effacer derrière elle, tout en la servant du mieux possible. Tout cela nécessite un comportement d'ensemble exemplaire et une attention de tous les instants.

Nous ne sommes qu'au début de l'aventure mais elle est partie sur des bases solides et solidaires. La méthode est claire et les responsabilités bien établies, chacune des parties prenantes y adhérant sans réserve. Il n'y a plus qu'à respecter le tableau de marche fixé par le CIO et séduire par la qualité de notre projet tant technique que sociétal. Le CNOSF, acteur majeur de la candidature, y a sa place et toute sa place. Il devra aussi contribuer à ce que le mouvement sportif français puisse participer au mieux au projet Paris 2024.

Parce qu'il est fort de 180 000 clubs, notre réseau doit être une force de relais territorial sur laquelle s'appuyer pour assurer la promotion de Paris 2024, en cohérence avec ce que chaque fédération proposera dans le cadre de son projet lié à l'héritage Paris 2024 pour son sport. Je sais que chacun souhaite avoir plus d'outils à sa disposition, c'est bien évidemment prévu mais il faut pour cela que l'univers graphique, le logo et l'identité de Paris 2024 soient créés, ce qui sera fait d'ici peu. La candidature a aussi sa propre planification et il convient pour elle de gérer au mieux la communication qui doit nous amener jusqu'au 13 septembre 2017.

Tout est affaire de temps, paramètre que l'on a parfois tendance à ne pas apprécier comme il se doit. C'est sans doute ce qui aura le plus manqué à « Je rêve des Jeux », opération de sensibilisation et de mobilisation du grand public doublée d'un financement participatif. Lancée ici même de manière exceptionnelle le 25 Septembre dernier avec un parterre d'athlètes et de personnalités, dont le Premier Ministre Manuel Valls, « Je rêve des Jeux » a bénéficié d'un formidable élan médiatique de la part des médias télé, radios, écrits, sociaux ou afficheurs publics. C'est sans doute la plus importante promotion dont ait jamais bénéficié le CNOSF et c'est déjà beaucoup, mais c'est aussi une première et il ne faudra pas l'oublier. Ce lancement exceptionnel nous a valu une adhésion sans faille sur les réseaux sociaux sur la lancée de la présence des très nombreux athlètes venus montrer leur « rêve des Jeux ». Sur le plan financier, il était difficile de définir un objectif car comme toute première, il n'y a pas de référence en la matière. Avec environ un million d'euros récoltés, le résultat est loin d'être négligeable dans une période difficile et sur une durée limitée. L'opération « Je rêve des Jeux » prendra fin sous sa forme actuelle à la mi-février et se fondera dans les dispositifs de mobilisation et de promotion qui seront mis en place par le GIP Paris 2024. Dans ce cadre, le Conseil d'administration du CNOSF a pris la position suivante à propos du rôle des fédérations:

Chaque fédération va s'engager à promouvoir Paris 2024 et définir un projet sportif en lien avec l'héritage des Jeux. Les fédérations pourront aussi organiser des opérations de financement spécifiques correspondant à leur public, à leurs événements, à leurs cibles. Quant au CNOSF, il interviendra en soutien des fédérations et sollicitera aussi le secteur professionnel et les organisateurs d'événements sportifs. Bien évidemment il s'agira là-aussi d'une première et c'est pour cela qu'il faut à la fois de l'enthousiasme et de la ténacité.

Le but ultime est et restera que Paris 2024 soit porté par un grand mouvement populaire et c'est en cela que le mouvement sportif a toute sa légitimité pour le dynamiser en synergie avec les acteurs du comité de candidature et les autres parties prenantes. Il nous reste encore vingt mois d'ici au 13 septembre 2017, ces mois vont être exaltants, ils le seront encore plus si chacun se sent entraîné dans un élan collectif et c'est à cette dimension que le CNOSF va le plus s'attacher.

Paris 2024 est bien né, donnons lui, donnons-nous les meilleurs atouts pour le faire grandir et gagner.

Voilà j'en arrive à la fin de ce discours des vœux. J'aimerais pour terminer adresser quelques remerciements : à Jean-Michel Brun d'abord car son rôle est essentiel à mes côtés, à mes collègues du Bureau exécutif bien sûr, où Jean-Lou Charon a succédé à Jean-Jacques Mulot au poste de trésorier général, à ceux du bureau exécutif élargi, aux présidents de collège, de commission et groupes de travail, aux membres du Conseil d'administration et au personnel du CNOSF qui aime sa maison et s'engage sans compter pour les actions qu'elle mène.

Merci à vous tous, présidents et dirigeants de fédération, de CROS, de CDOS, de CTOS, de clubs, merci aux entraîneurs, aux cadres techniques, aux médecins, aux arbitres, aux acteurs du sport professionnel car ils sont partie intégrante du mouvement sportif.

Enfin merci d'avance aux futurs participants de la délégation olympique de RIO, ainsi qu'à ceux de la délégation paralympique pour les émotions qu'ils vont nous offrir et merci à vous tous pour votre engagement total pour la cause de Paris 2024.

Vive le sport et très bonne année 2016 à toutes et à tous.